

Livret d'accueil
Adhérent
2020 – 2021

centre social
des pays du **Guiers**

ressources
initiatives
échanges

Un centre social, c'est quoi ?

C'est pour vous mais c'est surtout avec vous !

C'est quoi un Centre Social ?

Le Centre Social des Pays du Guiers est une association. Il est dirigé et animé par une équipe de professionnels spécialisés dans les différents pôles d'activité du lieu et les différentes populations : petite enfance, enfance, jeunesse, familles, seniors et public en insertion. Il est géré par un Conseil d'administration composé de citoyens bénévoles et d'élus des différentes communes du territoire.

Le centre social permet également un dialogue entre les élus locaux, les pouvoirs publics, les travailleurs sociaux et les associations locales.

Concrètement à quoi ça sert un centre social ?

Un centre social est une structure pour TOUTES les populations d'un territoire. Il propose des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisir. C'est aussi un lieu d'éducation populaire : l'éducation pour tous et par tous. Le centre social s'adapte aux besoins des citoyens et leur permet de concevoir et de mettre en œuvre des projets.

Chaque centre social porte des projets et des activités spécifiques. Par exemple au CSPG on trouve une ludothèque, un LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents), un accueil de loisirs et des séjours, les ateliers numériques, un festy'famille, la distribution alimentaire, un café des habitant mais aussi des ateliers portés par des bénévoles (contes, création et partage, belote...)

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour connaître l'ensemble des projets, des activités et des services existants au CSPG.

Quelles sont les valeurs d'un centre social ?

Les valeurs d'un Centre Social sont des valeurs fortes et engagées : démocratie, dignité humaine, solidarité, respect, écoute, considération.

Comment ça fonctionne ?

Poussez la porte : votre centre social est un lieu d'accueil (écoute et parole) et d'animation. C'est un lieu où vous pouvez mettre en place des projets qui correspondent à vos envies et à vos besoins.

Venez discuter de vos idées et de vos envies avec l'équipe. Nous sommes présents pour accueillir, écouter et accompagner la réalisation de vos projets.

« Seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin »

ENGAGEMENTS ADHERENT

Je soussigné-e,

m'engage à l'égard du CSPG :

- à adhérer à l'association et ses valeurs (démocratie, dignité humaine et solidarité)
- à échanger avec les référents des projets du Centre Social des Pays du Guiers en cas d'incidents, questions ou modifications de calendrier,
- à être à jour de ma cotisation annuelle et à respecter les locaux et/ou le matériel mis à disposition,

A St Laurent du Pont, le

Signature :

Activité(s) pratiquée(s) au Centre Social :

- Accueil de loisirs**
- Séjours**
- Ateliers numériques**
- Ludothèque**
- Lieu d'Accueil Enfants Parents**
- Accompagnement à la scolarité**
- Café des habitants**
- Repas conviviaux**
- Armoire à dons**
- Ça me dit**
- ...**
- ...**

ADHÉSION

SAISON 2020/2021

VALABLE du 1/09/2020 au 31/08/2021

LA FORCE VIVE D'UN CENTRE SOCIAL, CE SONT SES ADHERENTS !

Vous donnez vie à la structure, en participant à des activités mais aussi en vous investissant dans des actions en tant que bénévoles. Les adhérents ont un rôle important dans la dynamique du CSPG. Lors de l'Assemblée Générale, vous votez les orientations de l'association, vous éliez le conseil d'administration qui les mettra en œuvre. **Adhérer, c'est faire vivre un projet collectif, dans lequel vous vous impliquez !** Le projet du Centre Social est reflet de VOS envies.

Je souhaite adhérer au Centre Social des Pays du Guiers en prenant :

Une adhésion **Individuelle** - 10 €

Une adhésion **Familiale** - 17 €

Selon nos statuts, l'adhérent doit être majeur. Merci de mettre l'adhésion avec le nom et prénom d'un adulte et donc de prendre une adhésion familiale pour les enfants.

Nous communiquons par mail, merci de nous donner une adresse mail valide pour être tenu informé.

NOM : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :

 email :  Téléphone :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

OUI NON

J'autorise, à titre gratuit, le Centre Social des Pays du Guiers à **prendre des images de moi et/ou de mes enfants** lors des activités proposées par le Centre social, à effectuer un montage, **reproduire et diffuser ces images** lors de projections à but non lucratif, à **publier ces images sur le site et/ou les réseaux sociaux** du Centre social et dans la presse, à **les graver sur DVD, clé USB** ou tout autre support.

Je m'engage à ne pas tenir responsable la personne ou structure précitée ainsi que ses représentantes et toute personne agissant avec sa permission pour ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite.

RGPD - Règlement Général Sur La Protection Des Données :

Depuis le 25 mai 2018, le nouveau règlement européen a pour vocation de mieux protéger vos données, de renforcer vos droits et vous donner plus de contrôle sur vos données personnelles.

Toute l'équipe du Centre Social a conscience que la protection de votre vie privée est essentielle pour nouer une relation durable avec vous. Nous nous engageons à traiter de manière adéquate les informations que vous nous confiez.

Je, soussigné-e
certifie exact tous les renseignements portés sur ce document.

Date :

Signature :

Pourquoi adhérer au CSPG ?

C'est un engagement citoyen !

L'adhésion au CSPG est ouverte à toutes les personnes majeures.

Adhérer au CSPG vous permet de :

- Bénéficier d'activités et de services de proximité.
- Soutenir un projet collectif et des valeurs communes : démocratie, dignité humaine et solidarité
- Découvrir et participer à la vie associative du Centre Social des Pays du Guiers
- Être acteur et décideur de l'association et de son projet en participant à l'assemblée générale pour s'exprimer et voter

Plus le nombre d'adhérents est important, plus l'impact du CSPG auprès des partenaires institutionnels et publics pour le développement de projets communs sera fort !



Faire entendre sa voix

Différents degrés d'engagement sont possibles en fonction du temps, des envies, des possibilités. Vous pouvez :

- Venir discuter au sein du centre social et partager vos envies avec l'équipe
- Vous exprimez, donner des idées, partager vos questions ou vos envies auprès des **comités d'habitants**.
- Vous présentez au **conseil d'administration** pour participer à la prise de décisions politiques.

Les comités d'habitants sont un groupe de personnes qui fait l'interface entre les habitants et le conseil d'administration. Les comités permettent d'échanger sur les projets du centre social et de répondre aux interrogations des habitants. Ils sont organisés avant les dates de conseil d'administration du centre social pour pouvoir faire remonter aux élus les retours des participants.

Si vous êtes intéressé, contactez Elise Jaquier à l'accueil pour connaître les dates de rencontre.